

Les mises à jour du site Internet

Mode d'emploi

Ce petit guide vous indique la démarche à suivre...

Vous souhaitez modifier ou enrichir des informations déjà en ligne :

1. Remplir le formulaire de contact suivant le modèle : [Fiche internet](#)
2. Portez-y clairement les informations à supprimer/remplacer/mettre à jour. Soyez précis !
3. Envoyez ce formulaire électroniquement à l'adresse mairie.mayet@wanadoo.fr ou déposez ce formulaire en mairie.

Après examen, votre contenu sera en ligne deux semaines plus tard.

Si vous souhaitez apporter des informations de type « actualités » qui défilent en page d'accueil : La même procédure s'applique

Si vous souhaitez une création de page, ou apporter des informations qui ne figuraient pas sur le site :

1. Remplir le formulaire de contact suivant le modèle : Fiche internet
2. Portez-y clairement les informations que vous souhaitez inclure dans le site, et leur forme souhaitée.
3. Envoyez ce formulaire électroniquement à l'adresse mairie.mayet@wanadoo.fr ou déposez ce formulaire en mairie.

Après examen, si votre demande est validée, votre contenu sera mis en ligne un mois plus tard.

Nous rappelons à tous que vous pouvez inclure 1 à 2 photos à vos contenus et 15 maximum pour un diaporama (si possible en 600 x 800)

A noter : Vous devrez donc fournir un contenu « prêt à publier » sans aucune mise en forme (gras, souligné, caractères spéciaux, etc.)

Attention ! Tout envoi implique accord pour publication. De plus, vous devez disposer des droits et autorisations relatifs à tout document à insérer.

L'équipe en charge du site décline sa responsabilité en cas de non respect de ces règles.